



Atelier « 10 tables de discussions » **Modèle d'affaires circulaires pour les entreprises bioalimentaires**

Comment intégrer l'économie circulaire
dans la conception de produits et services

Animé par Jade Proulx, Cité de l'innovation
agroalimentaire

Dans le cadre du Rendez-vous annuel du pôle bioalimentaire en avril 2025, des tables de discussion ont été organisées afin de faire émerger des pistes concrètes pour soutenir le développement d'un système bioalimentaire durable au Québec. Cette démarche visait à enrichir la programmation du Pôle bioalimentaire en s'appuyant sur l'intelligence collective et les expertises de terrain.

Bonnes pratiques et initiatives

- Ne pas minimiser les petites initiatives en entreprise : elles peuvent être efficaces même sans refonte complète du modèle d'affaires.
- Explication de la valeur ajoutée aux consommateurs, même lorsqu'il s'agit de produits issus de résidus.
- Développement de synergies durables fondées sur la standardisation des intrants (qualité, salubrité, humidité...).
- Partage d'information entre les acteurs pour améliorer la compréhension des processus et repérer les opportunités de valorisation.
- Définition d'une valeur juste pour les résidus, prenant en compte le risque de substitution.
- Standardisation des matières premières secondaires (ex. humidité, salubrité) pour une réutilisation efficace.
- Assumer la distribution des surplus : actuellement, ce sont les entreprises elles-mêmes qui doivent gérer cette logistique.
- Boucles territoriales ou régionales en raison des contraintes de GES et de la nécessité d'atteindre une masse critique.
- Méthodes de gestion de l'information pour savoir quels résidus sont disponibles, quand, en quels volumes.
- Meilleure connaissance des économies potentielles pour motiver la réutilisation de résidus.

Éléments manquants

- Manque de recherche appliquée sur les débouchés pour certains résidus (ex. coquilles de noix, œufs, etc.).
- Faible développement de nouveaux marchés pour les matières secondaires.
- Problèmes de prévisibilité : les lots disponibles sont souvent irréguliers ou décalés dans le temps.
- Manque d'incitatifs financiers pour inciter à la revalorisation des déchets – taxation des résidus suggérée comme piste.
- Coûts d'entreposage des matières secondaires élevés.
- Absence de structure de redistribution efficace des surplus.
- Manque d'outils de gestion de l'information pour cartographier et gérer les flux de résidus en temps réel.

Actions à prioriser

1. Accompagner le changement à l'interne
 - Outiller les entreprises pour intégrer la valorisation dans leurs processus.
 - Sensibiliser les gestionnaires à la valeur économique, environnementale et sociale des résidus.
2. Structurer la circulation de l'information
 - Créer des outils de gestion de l'information pour connaître les résidus disponibles.
 - Encourager l'ouverture des processus opérationnels (transparence).
 - Former des agents de liaison entre les entreprises, les distributeurs, et les transformateurs.
3. Mobiliser et structurer les écosystèmes
 - Mobiliser les acteurs par filière ou en fonction des types de résidus.
 - Assurer une prévisibilité des volumes à travers des ententes ou regroupements.
 - Intégrer les enjeux de valorisation dans les programmes d'accompagnement existants.
4. Sensibiliser et éduquer
 - Mener des campagnes de sensibilisation aux opportunités circulaires auprès des transformateurs, distributeurs, producteurs.
 - Investir dans l'éducation des consommateurs sur la valeur des produits issus de résidus.